



AUTO



MOTO

TRANSPORT
ROUTIER

ANNÉE 2022

BORDEREAU DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE AU GARAC

Identité de l'entreprise

Nom

Adresse

N° de SIRET

Nom/Prénom

Fonction

Téléphone

E-mail

Calcul de la taxe d'apprentissage 2022 (part 13%)

Masse salariale 2021

A

Taxe d'apprentissage A x 0,68 %

B

Part 13 % à verser B x 13 %

Paiement avant le 31 mai 2022

Mode de paiement : Chèque (à l'ordre de : Lycée du GARAC) ou virement bancaire à GARAC LPP
(IBAN FR76 3000 3037 3500 0372 6001 141 BIC SOGEFRPP)

Adresse de retour : GARAC
3, boulevard Gallieni
BP 30004 - 95102 Argenteuil Cedex

ATTENTION : le reçu libératoire ne pourra vous être adressé que si vous nous avez retourné ce bordereau pour vous identifier, surtout pour les versements effectués par virement.



3 bd Gallieni - BP 30004
95102 Argenteuil Cedex
Tél. : 01 34 34 37 40
www.garac.com

Contributions de formation professionnelle et taxe d'apprentissage

Ce qui change en 2022

Un interlocuteur unique

L'Urssaf pour la déclaration et le paiement des contributions



Un outil déclaratif unique

La DSN pour simplifier les démarches



La périodicité

Soit mensuelle (CFP, CFP-CDD, TA part principale)

Soit annuelle (TA solde et CSA)



Source : URSSAF

Taxe d'apprentissage 2022

0,68%

de votre masse salariale brute 2021
(hors Alsace-Moselle)

87%

de votre taxe, versée à votre OPCO
de branche



Bénéficiaires exclusifs :
les CFA

**SOLDE DE LA TAXE
D'APPRENTISSAGE**

13%

de votre taxe, versée en direct aux
établissements habilités de votre
choix (liste sur le site de la
préfecture de région Île-de-France)



**Versement au GARAC
via le bordereau de
versement avant le
31 mai 2022**